



COMPTE RENDU

Réunion du COMITE DIRECTEUR du CD57 du 4 octobre 2021 à 19h00
Restaurant Le Royal à L'HÔPITAL

Présents : Patrick BAYARD, Samuel BOBER, Philippe BORDES, Florian CONSTANTIN, Thierry CONSTANTIN, Rémi HOSY, Nicolas KUNTZ, Françoise NOMINE, Denis OMLOR, Christophe PORTE, Franck SCHOUVER, Richard VIBERT

Excusés : Anneline GREVIN, Pierre KRUTTEN, Gaëtan PETER,

Non-Excusés : Michel CARE, Didier KESSLER

Assistent : Stéphane LAMIRAND, Jérôme SANCHIS

La Présidente Françoise NOMINE remercie les personnes présentes et exprime les excuses des absents. Elle présente l'ordre du jour et propose le Responsable Associatif Stéphane LAMIRAND comme secrétaire de séance.

Point 1 : Infos de la Présidente

La Présidente Françoise NOMINE revient sur la récente participation de plusieurs membres à la formation JA2 proposée par la LGETT. Le week-end dernier avait lieu l'examen théorique auquel participait : Florian CONSTANTIN, Nicolas KUNTZ et notre salarié Stéphane LAMIRAND. Les résultats seront connus d'ici quelques jours.

Point 2 : Retour sur l'Assemblée Générale ordinaire du 12 septembre 2021

La Présidente Françoise NOMINE revient sur l'excellente tenue de la dernière Assemblée Générale à MAIZIERES-LES-METZ. Elle a fortement apprécié le lieu et surtout la belle affluence, après une saison 2020/2021 écourtée.

Le compte-rendu diffusé à tous fait l'objet de quelques légères corrections qui sont immédiatement prises en compte et est ensuite adopté à l'unanimité par les membres présents.

Elle aborde ensuite la question de l'Assemblée Générale 2022 et rappelle que le Comité de Moselle avait fortement apprécié la candidature en 2020, du club de Vic-sur-Seille. Au regard de la nécessaire rotation géographique, il sera contacté en priorité, avant un éventuel appel à candidatures à l'attention des clubs mosellans.

La date retenue est celle du 11 septembre 2022.

Point 3 : Désignations arbitrage

Fin septembre, Stéphane LAMIRAND a adressé, à plusieurs juges-arbitres mosellans, la fiche de desideratas pour les différentes compétitions départementales. Il tient à remercier les nombreuses personnes ayant répondu. Stéphane LAMIRAND présente le document récapitulatif aux personnes présentes. Celui-ci indique les juges-arbitres retenus pour chacune des compétitions. Il s'agit là d'une version provisoire qui sera complétée avec les dernières réponses à venir.

Il indique également que certaines compétitions sont encore incomplètes. Si des personnes veulent se positionner dessus, qu'ils n'hésitent pas.

Une version définitive sera publiée d'ici la fin de la semaine.

Point 4 : Point statistique

Richard VIBERT, le secrétaire général, revient sur les chiffres envoyés, au 23/09/2020 et sur le comparatif possible avec les chiffres à la même date en 2020.

Si ceux-ci restent encore très provisoires, ils montrent une baisse par rapport à l'année dernière : 1 095 licences traditionnelles contre 1 174 en 2019 (-6,72%) et 256 licences promotionnelles contre 396 la saison passée (-35,35%), soit une baisse globale de 219 licences de date à date (-13,95 %).

Christophe PORTE alerte sur la possible existence de doublons, qui auraient pu « gonfler » certains chiffres. La tendance reste toutefois à l'optimisme sur les licences promotionnelles.

Sur les licences traditionnelles il faudra attendre le début du championnat par équipes, prévu le week-end du 23/24 octobre pour y voir plus clair.

Sur le Critérium Fédéral, les chiffres régionaux sont en baisse, mais le CD57 semble moins impacté, voire en légère hausse par rapport à la saison dernière.

Point 5 : Point financier

En l'absence de La Trésorière Générale Anneline GREVIN, la présidente donne l'état des comptes du Comité Départemental.

Il en ressort la bonne santé financière du Comité.

Françoise NOMINE informe les membres de la commande d'un minibus, qui servira principalement au transport des jeunes de la section sportive, aux déplacements des deux salariés dans le cadre de leurs missions et au transport des équipes de Moselle pour les différentes compétitions.

Une demande d'aide auprès de la Région Grand Est a malheureusement été refusée. La demande auprès du Conseil Départemental est en cours d'instruction.

Point 6 : Comptabilisation des cartons

Comme le stipulent les règlements fédéraux, chaque comité départemental doit, en début de saison, définir les compétitions qu'il souhaite rattacher au principe de comptabilisation des cartons.

Sur proposition de Thierry CONSTANTIN, il est décidé de conserver les mêmes dispositions que la saison passée :

Les décisions suivantes sont donc actées à l'unanimité :

- rattachées au point 4, compétitions par équipes :
 - Coupe de Moselle
 - Coupe de la Mirabelle
 - Challenges Départementaux Jeunes
- rattachées au point 5, compétitions individuelles :
 - Championnats de Moselle Vétérans
 - Championnats de Moselle Individuels
 - Trophées Poussins/Benjamins

Point 7 : Commission Technique

7.1 Section Sportive Départementale

Jérôme SANCHIS, nouveau salarié du CD57TT en charge de la technique prend la parole pour revenir sur la rentrée de notre section sportive départementale :

« Tout se passe bien pour le moment. La rentrée s'est bien passée et le groupe s'entraîne plutôt bien.

L'effectif officieux pour le moment est de 5 joueurs. L'effectif officiel est de 3 collégiens seulement. Il faut d'ailleurs commencer à réfléchir à comment communiquer et offrir de la visibilité à cette section sportive. En effet la saison prochaine, des 3 joueurs présents, Lyssandra LAVALLEE va quitter le collège pour passer au lycée. C'est un double problème car c'est une interne au collège, et nous risquons de perdre la seule place d'internat que nous avons pour le moment.

Il est donc urgent dès maintenant de prévoir une communication autour de la section pour essayer de faire entrer dès la saison prochaine au moins 3, voire 4 joueurs dans la section.

Pour se faire j'ai déjà réfléchi à une sorte de flyer explicatif. Le but étant d'être plus attractif que d'autres sections sportives qui existent sur le département. Comment faire ?

Pour info il y a 3 sections sportives sur le département : Forbach, L'Hôpital et Stiring. »

Le flyer est ainsi présenté et fait l'objet d'échanges. Il en ressort que celui-ci devra être complété par un dossier d'information plus développé, qui permettra de renseigner au mieux les familles susceptibles d'être intéressées.

Jérôme SANCHIS reprend ensuite la parole pour indiquer qu'il faudrait réfléchir à peut-être proposer des sorties internationales, des t-shirts ou des signes distinctifs d'appartenance à la section. Tout cela afin de rendre notre structure plus attractive.

Un travail sera également effectué pour cibler les jeunes potentiels et démarcher les familles dès les prochaines semaines pour leur présenter notre organisation.

Une visioconférence pourra être organisée pour répondre aux possibles interrogations des parents.

7.2 Groupe Moselle Détection

Jérôme SANCHIS revient ensuite sur le premier regroupement du Groupe Moselle Détection, qui a eu lieu le mercredi 29 septembre.

22 joueurs ont été convoqués, 15 étaient présents.

L'encadrement était assuré par Rémi HOSY, Arthur TROCHIM, Arthur PASTANT et Sébastien PASQUET, avec le soutien d'Anneline GREVIN.

Était également présent Sébastien KOEHLER, en tant que responsable détection à la LGETT.

Le prochain regroupement est prévu les 25 et 26 octobre, dans le cadre du stage départemental et le suivant le 17 novembre, qui présentera la particularité d'être organisé sur deux sites : Maizières-lès-Metz et Saint-Avoid.

A noter que d'autres jeunes seront convoqués, à l'issue du 1^{er} tour du Critérium Fédéral et que les clubs mosellans peuvent également proposer tout profil jugé intéressant.

Jérôme SANCHIS termine en indiquant qu'il aimerait mettre en place une ligne directrice sur le travail à effectuer. En effet cette année on va diviser le groupe en deux, et si on veut être cohérent avec nos discours sur les compétitions et les regroupements tous ensemble, il faudrait que nous soyons d'accord sur tout ce que nous avons mis en place sur chaque site.

Il est envisagé de faire des visioconférences en amont et post regroupement pour la mise en place des séances, et le debrief des regroupements.

7.3 Stage Départemental

Sur proposition de la Commission Technique Départementale, le CD57TT propose à nouveau un stage perfectionnement lors des vacances de la Toussaint. Celui-ci se tiendra donc les 25 et 26 octobre à Maizières-lès-Metz.

Il est ouvert à tous et une convocation a été adressé à tous les clubs.

Seront accueillis sur ce stage les jeunes du Groupe Moselle Détection et de la Section Sportive. Ces derniers prolongeront le stage les 27, 28 et 29.

A noter qu'en marge de ce stage, il est prévu la tenue la journée pratique de notre formation « Initiateur de Club », le lundi 25 octobre et l'organisation d'une formation animateur fédéral, du 26 au 29 octobre.

Point 8 : Point sur les manifestations

8.1. La Caravane du Sport

Stéphane LAMIRAND revient sur la campagne mise en place par le Département de la Moselle et le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Moselle durant tout l'été. Celle-ci avait pour but de promouvoir la pratique sportive sur l'ensemble du département, dans le cadre du dispositif « Moselle Terre de Jeux ! »

De début juillet à mi-septembre, une douzaine d'étapes ont eu lieu et le Comité de Moselle de Tennis de Table était présent sur plusieurs d'entre-elles : Grosbliedestroff le 18 août, Bouzonville le 25 août, Vittersbourg le 26 août et Ancy-Dornot le 19 septembre.

L'occasion de mettre en avant notre discipline mais aussi d'être présents aux côtés de nos partenaires institutionnels. Nous avons ainsi pu orienter les pratiquants intéressés sur les clubs environnants.

A noter également que sur plusieurs étapes, le CD57 a laissé la main aux clubs des communes. Ce fut notamment le cas à Amnéville le 28 juillet (Amnéville TT), mais aussi à Folschviller le 14 août et Morhange le 21 août (Faulquemont ESC).

8.2. Fête du Sport

Stéphane LAMIRAND revient sur l'édition 2021 de la Fête du Sport, qui s'est tenue à Metz le week-end des 11 et 12 septembre.

A noter que cette année, celle-ci était organisée au Parc de la Seille, à proximité des Arènes.

Un site extérieur qui a permis de profiter d'une très belle affluence, avec pas moins de 500 personnes sur le stand tennis de table.

Celui-ci était animé par le CD57TT, mais aussi Metz TT le dimanche.

Plusieurs flyers du club messin ont ainsi été distribués et d'autres personnes intéressées ont pu être orientées vers d'autres clubs mosellans.

L'évènement sera normalement reconduit l'an prochain, et peut-être à nouveau sur ce même site, qui pourrait bénéficier également de l'accès aux Arènes, ce qui permettrait d'être présent, même en cas d'intempéries.

Christophe PORTE interroge sur la prise de licence événementielle sur cet évènement. Stéphane LAMIRAND précise que cela n'a malheureusement pas été possible sur cette manifestation, notamment car cela demande une organisation plus lourde et donc une présence bénévole plus importante.

Une réflexion à ce sujet sera menée pour la prochaine édition.

8.3. Tournois de rentrée

Stéphane LAMIRAND revient sur les tournois de rentrée qui ont eu lieu les dimanches 26 septembre (Thionville et Faulquemont) et 3 octobre (Maizières-lès-Metz, Freyming et Willerwald). Ceux-ci ont attiré pas moins de 79 équipes, soit environ 240 joueurs. C'est une réussite totale pour cette organisation montée début septembre, sur proposition de la LGETT.

La formule proposée permettait à chaque joueur de disputer 6 rencontres par journée et les retours ont été très positifs.

Cela a notamment permis de compenser l'annulation des Journées n°1 et 2 du championnat par équipes.

Point 9 : Demande subvention Metz TT

Françoise NOMINE informe les membres présents que le club de Metz TT, par l'intermédiaire de sa Présidente, a adressé une demande d'aide pour ses équipes Pros.

Une lecture du courrier est effectuée et il en ressort que le club de Metz TT aimerait pouvoir bénéficier d'une aide similaire à celle des saisons précédentes, à savoir 2 000 €.

Philippe BORDES et Patrick BAYARD, représentants de Metz TT au Comité Directeur apporte quelques précisions supplémentaires.

Des échanges ont alors lieu entre les membres, afin de définir les contours exacts de cette aide. Christophe PORTE propose alors que l'aide soit remplacée par une convention de partenariat, qui permettrait de préciser les engagements de Metz TT mais également du CD57TT.

Cela est accepté et Stéphane LAMIRAND se chargera de la rédiger avant de proposer celle-ci aux deux Présidentes pour signature.

A noter que les membres du Comité Directeur votent en faveur de l'aide de 2 000 €.

Point 10 : Divers

Stéphane LAMIRAND fait un point sur la formation Initiateur de club qui aura lieu courant octobre, avec plusieurs soirées en visioconférence et une journée de pratique le lundi 25 octobre, en marge du stage départemental.

Françoise NOMINE revient sur le succès rencontré par le tournoi d'Ultimate Ping pendant les vacances d'été. Plusieurs joueurs ont soumis l'idée d'organiser un championnat dédié durant la saison.

Samuel BOBER pourrait être associé à cette réflexion, ainsi que plusieurs joueurs de clubs mosellans, notamment Morsbach et Forbach.

Stéphane LAMIRAND propose de coordonner l'action autour de ce thème.

Françoise NOMINE évoque également son souhait de voir les membres du Comité Directeur s'investir auprès des deux salariés du CD57. Ces deux derniers ont établi une liste de projets et thématiques, qui seront présentés très prochainement. Chaque membre pourra alors se positionner sur celui de son choix. L'idée étant de créer une multitude de binômes salarié/élu, et de favoriser la mise en place d'actions multiples.

Pour terminer, Françoise NOMINE aborde le Ping Pong VR (réalité virtuelle). Cette animation semble avoir rencontré un vif succès dans le département 54. Elle souhaiterait que le CD57 puisse proposer une action similaire à l'avenir. Une réflexion sera donc menée afin d'envisager l'achat ou le prêt de matériel. Cela pourrait ainsi être un plus sur les journées de promotion du CD57.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 21h45.

